

**De :** "Report"Air\_  
**À :** Isabelle GAUTTRON  
**Objet :** [Externe] SCHEDEVIN/PATRIK 23MAY RAK VIE  
**Date :** mercredi 7 mai 2025 10:53:36

---

## SCHEDEVIN/PATRIK 23MAY RAK VIE

-----  
-----  
This document is automatically generated.  
Please do not respond to this mail.

### BILLET ELECTRONIQUE REÇU D'ITINÉRAIRE DU PASSAGER

REPORT'AIR  
37 RUE DES MATHURINS  
FR-75008 PARIS  
IATA : 202 89850  
TÉLÉPHONE : 0147420368

DATE: 07 MAY 2025  
AGENT: 0004  
NOM: SCHEDEVIN/PATRIK

COMPAGNIE EMETTRICE : AUSTRIAN AIRLINES  
NUMÉRO DE BILLET : ETKT 257 3081652546  
REFERENCE DU DOSSIER : AMADEUS: NTTS9V, AIRLINE: OS/NTTS9V

DE /À	VOL	CL	DATE	DEP	BASE TARIF	NNAV	NVAP	BAG
MARRAKECH OK MENARA TERMINAL:1 VIENNA 23MAY SCHWECHAT INTL TERMINAL:3	OS 900	Q	23MAY	1420	QETCLSE9/GR	23MAY	23MAY	1PC
					HEURE D'ARRIVÉE:			DATE D'ARRIVÉE:
				1915				
VIENNA OK SCHWECHAT INTL TERMINAL:3 STOCKHOLM 23MAY ARLANDA TERMINAL:5	OS 317	Q	23MAY	2030	QETCLSE9/GR	23MAY	23MAY	1PC
					HEURE D'ARRIVÉE:			DATE D'ARRIVÉE:
				2240				

A L'ENREGISTREMENT, VOUS DEVREZ PRESENTER UNE PIECE D'IDENTITE AVEC  
PHOTOGRAPHIE, ET LE DOCUMENT DONT VOUS AVEZ DONNE LA REFERENCE A LA  
RESERVATION

ENDOSSEMENTS : REF/CHG CHECK FARE NOTES  
CODE TOUR : IT4YY2DVA8  
PAIEMENT : CC EP XXXXXXXXXXXX2866/ExpXXXX S947695

CALCUL DU TARIF	: RAK OS X/VIE OS STO M/IT ENDXT 9.70A96.11MA2.91MA10.75AT13.61ZY
TARIF AÉRIEN	: IT
TAXES	: EUR 9.70A9 EUR 6.11MA EUR 2.91MA
SURCHARGES	: EUR 10.75AT EUR 13.61ZY
APPLIQUÉES PAR LA COMPAGNIE	: EUR 85.00YQ EUR 19.00YR
TOTAL	: EUR IT

L'ÉMISSION CO2 MOYENNE CALCULÉE EST 332.74 KG/PERSONNE  
SOURCE : CALCULATEUR D'ÉMISSION DE CO2 FOURNI PAR ICAO  
HTTP://WWW.ICAO.INT/ENVIRONMENTAL-

AVIS

LE TRANSPORT ET LES AUTRES SERVICES FOURNIS PAR LE TRANSPORTEUR SONT SOUMIS AUX CONDITIONS GENERALES DE TRANSPORT QUI SONT INCLUSES ICI, EN REFERENCE. CES CONDITIONS PEUVENT ETRE OBTENUES AUPRES DE LA COMPAGNIE EMETTRICE DU BILLET.

LE MOT 'BILLET ELECTRONIQUE' DESIGNNE L'ITINERAIRE/RECU EMIS PAR LE TRANSPORTEUR OU POUR SON COMPTE, TOUT DOCUMENT ELECTRONIQUE S'Y RAPPORTANT ET, LE CAS ECHEANT, UN DOCUMENT D'EMBARQUEMENT.

AVIS

LA CONVENTION DE VARSOVIE PEUT ETRE APPLICABLE SI LE VOYAGE DU PASSAGER COMPORE UNE DESTINATION FINALE OU UNE ESCALE DANS UN AUTRE PAYS QUE LE PAYS DE DEPART. LA CONVENTION DE VARSOVIE REGIT, ET DANS LA PLUPART DES CAS, limite LA RESPONSABILITE DU TRANSPORTEUR EN CAS DE MORT OU DE LESIONS CORPORELLES, AINSI QU'EN CAS DE PERTE OU D'AVARIE DE BAGAGES. VOIR EGALLEMENT LES AVIS INTITULES 'AVIS AUX PASSAGERS INTERNATIONAUX CONCERNANT LA LIMITATION DE RESPONSABILITE' ET 'AVIS DE LIMITATION DE RESPONSABILITE EN MATIERE DE BAGAGES'.

NOTICE

CARRIAGE AND OTHER SERVICES PROVIDED BY THE CARRIER ARE SUBJECT TO CONDITIONS OF CONTRACT, WHICH ARE HEREBY INCORPORATED BY REFERENCE. THESE CONDITIONS MAY BE OBTAINED FROM THE ISSUING CARRIER.

THE ITINERARY/RECEIPT CONSTITUTES THE 'PASSENGER TICKET' FOR THE PURPOSES OF ARTICLE 3 OF THE WARSAW CONVENTION, EXCEPT WHERE THE CARRIER DELIVERS TO THE PASSENGER ANOTHER DOCUMENT COMPLYING WITH THE REQUIREMENTS OF ARTICLE 3.

NOTICE

IF THE PASSENGER'S JOURNEY INVOLVES AN ULTIMATE DESTINATION OR STOP IN A COUNTRY OTHER THAN THE COUNTRY OF DEPARTURE THE WARSAW CONVENTION MAY BE APPLICABLE AND THE CONVENTION GOVERNS AND IN MOST CASES LIMITS THE LIABILITY OF CARRIERS FOR DEATH OR PERSONAL INJURY AND IN RESPECT OF LOSS OF OR DAMAGE

TO BAGGAGE. SEE ALSO NOTICES HEADED 'ADVICE TO INTERNATIONAL PASSENGERS ON LIMITATION OF LIABILITY' AND 'NOTICE OF BAGGAGE LIABILITY LIMITATIONS'.

CERTAINES MATIERES OU OBJETS, DITS « MARCHANDISES DANGEREUSES », TELS QUE LES AEROSOLS, LES FEUX D'ARTIFICES ET LES LIQUIDES INFLAMMABLES SONT STRICTEMENT INTERDITS A BORD. SI VOUS NE COMPRENEZ PAS CES RESTRICTIONS, Veuillez-vous ADRESSER A VOTRE COMPAGNIE AERIENNE POUR PLUS D'INFORMATIONS.

AVIS DE PROTECTION DES DONNEES : VOS DONNEES PERSONNELLES SERONT TRAITÉES CONFORMEMENT À LA POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE CORRESPONDANTE ET, SI VOUS AVEZ RÉSERVÉ VIA UN SYSTÈME GLOBAL DE DISTRIBUTION ("GDS"), AVEC SA POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES. CES POLITIQUES SONT DISPONIBLES ICI : <http://www.iatatravelcenter.com/privacy> OU AUPRÈS DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE OU DU GDS DIRECTEMENT. VOUS DEVRIEZ LIRE CETTE DOCUMENTATION, QUI S'APPLIQUE À VOTRE RÉSERVATION ET SPÉCIFIÉE, PAR EXEMPLE, COMMENT VOS DONNEES PERSONNELLES SONT COLLECTÉES, STOCKÉES, UTILISÉES, PUBLIÉES ET TRANSFÉRÉES. (S'APPLIQUE AUSSI POUR DES ITINÉRAIRES INCLUANT PLUSIEURS COMPAGNIES AÉRIENNES)

**[EMETTEUR EXTERNE] : Soyez vigilant avant d'ouvrir les pièces-jointes ou de cliquer sur les liens. En cas de doute, signalez le message.**